



**N°148**

**CIRCULAIRE PLASTURGIE**

*Le 17 mars 2017*

## **Fin de la négociation de l'accord Equipes de Suppléance**

Ce mercredi 08 mars, s'est tenue une nouvelle Commission Mixte Paritaire sur la fin des négociations concernant l'accord Equipes de Suppléance et un point sur la mise en place de la CPPNI, qui au final n'aura rien apporté de plus.

La négociation sur l'accord « Equipes de Suppléance » s'est donc terminée ce mercredi 08 mars.

Pour mémoire et comme le rappelle l'accord, cette négociation concerne une actualisation des dispositions du chapitre IV « équipe de suppléance » dont l'objet est de permettre aux entreprises n'ayant pas un accord relatif aux équipes de suppléance de pouvoir accéder directement aux dispositifs en appliquant les dispositions de l'accord.

Encadrer la mise en place des équipes de suppléance dans les entreprises dépourvues d'IRP ou de délégués syndicaux par un accord de branche donne tout son sens à la Convention Collective Nationale de la Plasturgie.

Pour rappel des principales revendications FO :

- Remplacement d'un jour en semaine d'une durée maximum de 10 heures,
- Le temps de pause peut être assimilé à du temps de travail effectif et laissé à l'appréciation de chaque entreprise,
- Le CHSCT doit être consulté lors de la mise en place des équipes de suppléances,
- Le travail d'un jour férié doit être majoré conformément aux dispositions conventionnelles.
- Suppression de la notion supplétive de l'accord.



Après trois projets d'accord et la prise en compte des principales revendications, la Chambre Patronale de la Plasturgie soumet à signature l'accord du 08 mars 2017.

Bien que n'ayant pas répondu à toutes nos revendications, l'accord proposé encadre de façon plus précise la mise en place des équipes de suppléance en entreprise et améliore cette disposition dans la Convention Collective Nationale de la Plasturgie.

**Par conséquent, FO sera signataire de l'accord proposé.**

La prochaine réunion de négociation de branche aura lieu le 26 avril.

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

*Email : [contact@fedechimie-cgtfo.com](mailto:contact@fedechimie-cgtfo.com) - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>*